

**RETOUR
SUR NOTRE
CONSEIL
PARISIEN
(PAGE 4)**



MARDI 19 MARS 2019

57^E ANNIVERSAIRE DU CESSEZ-LE-FEU DE LA GUERRE D'ALGÉRIE JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR ET DE RECUEILLEMENT

09H15 Mémorial parisien du Père-Lachaise

15H00 Cathédrale Saint-Louis des Invalides

16H30 Mémorial national quai Branly

18H30 Ravivage de la Flamme (rendez-vous 17h30 Angle rue Balzac)



CÉRÉMONIES LOCALES DU 19 MARS 2019

Horaires de vos cérémonies locales & départ des cars pour aller au cimetière du Père-Lachaise

1^{er}, 2^e, 3^e : une seule cérémonie à la mairie du 3^e à 12h00
4^e : 10h30 à la mairie
5^e : 11h30 à la mairie - car à 08h30 (ramassage par 14^e)
6^e : 12h00 à la mairie
7^e : 10h00 à la mairie
8^e : 12h30 à la mairie - car à 8h Mairie du 17^e
9^e : 12h00 à la mairie
10^e : 11h00 à la mairie
11^e : 12h00 à la mairie - car à 08h30
12^e : 11h20 à la mairie - car à 08h30 puis arrêt Place
du 19 Mars avant retour mairie

13^e : 11h15 à la mairie - car à 08h15 puis arrêt Place
du 19 Mars avant retour mairie
14^e : 11h30 à la mairie - car à 08h15 Place Denfert-
Rochereau
15^e : 11h30 à la mairie - car à 08h00
16^e : 11h à la mairie - car à 08h15
17^e : 11h30 à la mairie - car à 08h00
18^e : 10h00 à la mairie
19^e : 11h00 à la mairie - car à 08h15
20^e : 11h00 à la mairie

*Attention ces horaires sont susceptibles d'être
modifiés, aussi, pour plus de sûreté, renseignez-vous
auprès de votre mairie et/ou de votre comité.*

PRÉPARONS UN 19 MARS DIGNE DE CET ÉVÈNEMENT

En 2019, une plaque sera apposée sur la façade du Crowne Plaza, Place de la République, qui a pris la suite de l'ancien Hôtel Moderne. Elle rappellera que là fut fondée par Jean-Jacques Servan-Schreiber, le 21 septembre 1958, la Fédération Nationale des Anciens d'Algérie, devenue la FNACA en 1963.

La perspective de cette manifestation donnera, cette année, un caractère particulier à la journée du 19 Mars 2019, pour la Fédération nationale comme pour notre Comité parisien.

Comme chaque année, le matin, la commémoration du Cessez-le-feu de 1962 s'ouvrira par les cérémonies organisées par la Ville de Paris au cimetière du Père-Lachaise où nous conduiront des cars ; le numéro de début mars de notre journal apportera plus de précisions sur les lieux et heure de rendez-vous dans chaque arrondissement, certainement similaires à ceux de 2018.

Au niveau de son arrondissement, le

président du comité local a pris les contacts nécessaires avec la municipalité pour déterminer l'heure de la cérémonie devant le Monument aux Morts local. Les députés de l'arrondissement auront bien sûr été invités à se joindre à cette cérémonie, pour mieux afficher son caractère national.

Les porte-drapeau seront au premier rang du défilé pour aller au Monument aux Morts. Cette fonction peut être assurée éventuellement par des jeunes de plus de 15 ans ou par des dames, en particulier des veuves d'anciens combattants. Le 19 Mars correspondant, cette année, à un mardi, les enfants scolarisés risquent fort de n'être pas disponibles pour cette cérémonie patriotique.

Deux membres du Bureau local de la FNACA feront l'appel des noms de nos camarades tués en Algérie, qui étaient domiciliés dans l'arrondissement ; deux autres déposeront la gerbe ; le message de la FNACA sera lu par le président du comité. Si un adhérent a reçu récemment une décoration, la médaille correspondante pourra lui être remise

devant le Monument aux Morts à la fin de la cérémonie.

L'après-midi est consacrée aux cérémonies nationales, à la cathédrale Saint-Louis-des-Invalides, puis au Mémorial national du quai Branly. Les membres de la FNACA sont invités à y participer selon des modalités qui seront précisées dans le numéro de mars 2018. Ils se retrouveront ensuite au point de rendez-vous sur les Champs-Élysées, certainement à l'angle de la rue Balzac, avant de remonter vers l'Arc de Triomphe pour le ravivage de la Flamme.

La journée du 19 mars 2019 sera un temps fort de notre année. Chaque adhérent aura donc à cœur de prendre dès à présent les dispositions nécessaires, en particulier avec son agenda, pour se rendre libre ce jour-là afin de pouvoir venir se joindre à ses camarades, lors de ces différentes cérémonies qui démontrent l'importance de notre Fédération et la vigueur des anciens combattants d'Algérie.

Jean-François DESGRANGE,
Président de la commission Presse

HOMMAGE À FRANÇOIS CASTELLI



Ce 19 mars 2019, au mémorial parisien du Père-Lachaise, le nom de Jean-François Castelli viendra rejoindre les noms des 757 jeunes militaires parisiens Morts pour la France en Algérie, inscrits sur notre mémorial.

Qui était Jean-François Castelli ? Né dans le 20^e arrondissement où ses parents, venus de Corse, se sont installés, Jean-François Castelli a toujours vécu au

266 rue de Belleville. Après le lycée Voltaire, il étudie la philosophie à la Sorbonne et devient par la suite instituteur à l'école Simon Bolivar. Il aime enseigner ; plus tard, il sera professeur de philosophie. Épris de connaissance et de justice, « combattre », sinon les inégalités, n'est pas dans ses convictions. Pourtant, il est obligatoire de faire son service militaire ; affecté en Allemagne, il rejoint ensuite l'Algérie où il trouve la mort dans une opération de « maintien de l'ordre », dans la région de Taberloulatès, près de Tizi-Ouzou. Il avait 26 ans et était père d'un enfant de 4 mois.

13^e

Le 21 février 2019, le comité du 13^e organisera une choucroute avec musique et danse, pour les adhérents de la FNACA, leurs parents et leurs amis dans la salle des fêtes de la mairie du 13^e arrondissement.

Bulletin de réservation disponible sur notre site fnaca75.org

11^e

JOURNÉE DES VEUVES DANS LE 11^e

Le comité a invité, le 8 novembre 2018, ses 27 veuves à un « cocktail dinatoire » à la mairie de l'arrondissement. Parmi elles, un tiers environ, ont quitté la capitale, mais sont restées fidèles au comité parisien. Ce sont donc quinze amies qui étaient présentes à cette sympathique réunion ! Le maire, François Vauglin, est venu leur souhaiter la bienvenue, et féliciter la FNACA pour cette intéressante initiative. La rencontre s'est terminée par l'intervention de Françoise Parisi, responsable gestionnaire à la CNM pour exposer les propositions de la mutuelle en direction des 45 000 veuves de la FNACA pour leur permettre de couvrir en partie ou en totalité les frais de santé restant à leur charge.

Une documentation très détaillée leur a été distribuée qui a retenu l'attention de nos adhérentes !

12^e

LE PÈRE NOËL EN ACTION

Yvette Aubert et Christian Jubert ont rendu visite à notre ami Guy Jalat. Ils ont offert à son épouse, une composition florale ainsi qu'une boîte de chocolats. Ils ont également remis un chèque de trois cents euros. L'émotion fut grande et les chaleureux remerciements de M^{me} Jalat nous ont particulièrement touchés et confortés dans l'action sociale et solidaire que mène la grande famille de la FNACA.

Christian JUBERT

ESPACE PARISIEN HISTOIRE MÉMOIRE GUERRE D'ALGÉRIE

COLLOQUE « MÉMOIRE DE LA GUERRE D'ALGÉRIE EN 2019 : LA PLACE DES ARCHIVES NATIONALES ET INTERNATIONALES »



« Un homme sans mémoire est comme un arbre sans racines » écrivait Jean Cau !

Créer une association sur un concept mémoriel fédérateur relevait de cet esprit. À l'initiative de la FNACA-Comité de Paris, son président, Jean Laurans, proposa de réunir les cinq associations parisiennes d'anciens combattants. Le projet vit le jour en 2004 avec, pour « marraine », Odette Christienne, adjointe au Maire de Paris - Bertrand Delanoë - en charge de la mémoire et du monde combattant, un relais fidèle et pérenne assuré par Madame Catherine Vieu-Charier, adjointe d'Anne Hidalgo depuis deux mandatures.

Créée officiellement en 2008, l'association a donc eu 10 ans en 2018, une année chargée en cérémonies qui amena le choix d'une autre date pour célébrer cet anniversaire. Nous nous sommes toujours attachés à œuvrer dans un esprit collectif où toutes les expressions ont leur place dans le respect et la transparence réciproques. Débattre de la guerre d'Algérie est toujours un sujet délicat, l'objet d'échanges souvent passionnés tant les approches sont diverses parfois inconciliables. L'EPHMGGA a toujours voulu entendre, faire entendre toutes les expressions en invitant historiens, chercheurs, écrivains, enseignants et organismes officiels qui ont répondu, positivement ou non,

selon leur disponibilité ou leur appréciation. Nous poursuivons cette quête de vérité.

L'actualité nous fait un nouveau signe en mettant en lumière l'ouverture des archives relatives au conflit franco-algérien.

« Il n'y a pas de devoir de mémoire sans devoir de vérité », une citation relevée sur internet, cet outil qui ne remplace certes pas notre fidèle dictionnaire, mais vient souvent nous épauler !

Depuis notre création, nous œuvrons pour cette vérité à travers nos actions témoins-acteurs-passeurs de mémoire. Franchissons ensemble une nouvelle étape en nous rencontrant lors d'un nouveau colloque « Mémoire de la guerre d'Algérie en 2019 : La place des archives nationales et internationales » qui se déroulera le jeudi 11 avril 2019 à l'auditorium de l'Hôtel de Ville de Paris.

La journée sera articulée autour de trois tables rondes réunissant des personnalités qui traiteront de l'écriture de la mémoire de la guerre d'Algérie, de son enseignement et des archives officielles. Une introduction aux débats sera faite par Benjamin Stora. En cours de finalisation, le programme détaillé vous sera bien sûr communiqué ultérieurement.

Jean-Pierre Louvel,
Président
de l'Espace Parisien
Histoire Mémoire
Guerre d'Algérie
(EPHMGGA)



BULLETIN D'INSCRIPTION AU COLLOQUE « MÉMOIRE DE LA GUERRE D'ALGÉRIE EN 2019 : LA PLACE DES ARCHIVES NATIONALES ET INTERNATIONALES »

Judi 11 avril 2019-8h30 - 12h30 / 14 h-17h 30 - Entrée libre dans la limite des places disponibles. Réservation obligatoire par mail à ephmga@gmail.com (indiquez simplement vos nom et prénom et le nombre de places souhaitées) ou en retournant ce bulletin d'inscription à l'adresse indiquée. Une pièce d'identité pourra être exigée sur place.

Nom, prénom :

Mail :

Nombre de places souhaitées :

Bulletin à retourner avant le 8 avril 2019 à EPHMGGA – 16/18 Place Duplex 75015 Paris

VI^e CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA FNACA DE PARIS

Lundi 14 janvier 2019 - Salle des fêtes de la mairie du V^e arrondissement

Ouvert par Jacques Tanchou, président du comité du V^e, ce sixième Conseil s'est poursuivi par l'accueil amical de M^{me} Florence Berthout, maire du V^e arrdt (*photo ci-contre*). Elle souligne l'importance de l'action que mène la FNACA de Paris pour la défense des droits de ses adhérents et l'incontournable action mémorielle en direction de la jeunesse pour laquelle elle s'implique elle-même.

Jean Laurans, président du comité parisien, accueille les congressistes auxquels il adresse ses meilleurs vœux donnant des nouvelles de plusieurs responsables excusés pour cause de maladie, il demande une minute de silence à la mémoire de nos disparus.

Francis Yvernès, secrétaire général, revient sur les activités très riches du comité durant l'exercice 2018. Après l'adoption de son rapport, le bilan financier est présenté par Gérard Bourriot, trésorier, qui dresse un bilan rigoureux des comptes appuyé par Joseph Chiocconi, qui propose des solutions concrètes pour faire face à nos échéances. Son rapport est adopté.

Anick Sicart présente le bilan 2018 des effectifs départementaux. Il manquait seulement 22 adhérents pour dépasser la barre des 4 000 adhérents en 2018. Elle précise qu'il faut s'attendre malheureusement à une baisse annuelle régulière, les responsables des comités s'évertuent de limiter la perte en cherchant toujours à recruter de nouveaux adhérents,

Christian Jubert, président de la commission juridique et social, présente son rapport et la très utile brochure du conjoint survivant (12 €, s'adresser rue des gâtines). Il préconise à ce sujet que chaque comité local dispose d'au moins un exemplaire. Son rapport est adopté.

Lors de la pause de midi, une gerbe est déposée au pied du monument au mort de la mairie par M^{me} la maire du V^e, du président départemental et local.

Après un déjeuner pris dans une ambiance chaleureuse et conviviale, Jean-Pierre Leclerc présente le rapport de la commission revendicative. En analysant les budgets alloués par l'État, il estime que les anciens combattants sont pour les pouvoirs publics « passés de mode ». Il nous faut donc rester très vigilants, aller voir nos députés et faire signer la cartepétition qui sera insérée dans une prochaine édition afin de continuer à réclamer ce qui nous est dû. Son rapport est adopté.

En l'absence de Jean-François Desgrange, président de la commission Presse-Communication, le rapport est présenté par Jean-Pierre Louvel. Il préconise de prévoir plus de réunions de la commission et une participation plus nombreuse des comités. Il est à remarquer la qualité rédactionnelle et de présentation des journaux locaux, organes de liaison indispensables à la vie des comités.

Christian Alberro, intervient pour la commission LAC (Christian PrévotEAU, son président, étant actuellement hospitalisé), il rend compte notamment sur l'exposition « In Memoriam », 30 mètres de photos en linéaires couvrant quatre conflits majeurs du XX^e siècle. Son rapport est adopté.

Jean-Pierre Louvel présente ensuite la dernière année d'activité de l'EPHMGa dont il est le président. Parmi ces actions : recueil de témoignages, publication des actes du colloque « La Guerre d'Algérie au cinéma », témoignages devant les lycéens, préparation d'un colloque à l'occasion des 10 ans d'activité de l'EPHMGa (*voir page 3*). Pour terminer, il remercie les participants et l'ensemble des adhérents et adhérentes pour leur aide précieuse et leur présence aux événements organisés

tout au long de ces dix années.

Pour le GAJE, Daniel Perrissol revient sur la participation des jeunes lors du 19 Mars 2018 et sur les moyens pédagogiques (exposition sur une clef USB...) à disposition des comités. Selon lui, la guerre d'Algérie reste peu connue et il regrette la frilosité de certains enseignants qui craignent la réaction des élèves. Bilan : depuis 1999, l'exposition du GAJE a été présentée plus d'une centaine de fois dans les établissements scolaires, les mairies, les maisons des associations, etc. Il demande que les comités se démènent davantage pour contacter les collègues, les lycées et mairies. Rapport adopté.

Puis Pierre Lansalot dresse un rapide bilan de la commission des porte-drapeau et les remercie pour leurs présences assidues tout au long de l'année, spécialement pour la journée du 19 Mars. Pour clore ce Conseil, la médaille de la ville de Paris est remise à une dizaine de nos responsables adhérents. Le mot de la fin à Francis Yvernès, le secrétaire général, qui remercie les délégués présents pour leur active participation et donne rendez-vous à tous mardi 19 Mars 2019 pour nos commémorations locales départementale et nationale.

Le comité départemental remercie vivement David Beau, notre sympathique collaborateur, pour sa disponibilité et la qualité de son travail pour rendre compte de l'ensemble de nos activités, à la fois à travers ses montages vidéo mais également la maintenance régulière de notre vivant site internet www.fnaca75.org.



SOUSCRIPTION 2019

1^{er} PRIX 1 VOYAGE CROISIÈRE^{1*}

2^{ème} PRIX 1 SEMAINE À ASCAIN^{*}

3^{ème} PRIX 1 WEEK-END SUR LA SEINE^{*}

¹ Les prix marqués d'un astérisque sont valables pour deux personnes

ATTENTION ! TIRAGE LE 15 MAI 2019